

Polémique autour de la carte d'identité numérique

Le projet INES (

Identité nationale électronique sécurisée) prévoit la création d'une nouvelle carte d'identité en 2007. Elle sera obligatoire et payante. La carte sera numérique par l'adjonction d'une puce électronique. Les données stockées sur la puce concerneront l'état civil de l'individu, des images faciales, et des données biométriques, empreintes digitales, et pourquoi pas iris de l'œil. INES s'accompagne de plusieurs fichiers centralisés, une base de données des photos faciales, une autre des empreintes digitales. Et, objet de tous les ressentiments, un fichier central de la population. C'est l'usage de ces fichiers qui soulève l'inquiétude. Ils pourront être consultés par les diverses composantes de police lors d'enquêtes. Un usage qui pourrait être banalisé via des systèmes automatiques et confidentiels de contrôle électronique des identités. Et à l'opposé ils présentent le risque de pouvoir être dérobés ! Les opposants au projet rappellent aussi que le fichier central de la population prend sa source dans une directive européenne sur un '*titre de voyage biométrique*', mais pas sur les titres d'identités. Une autre inquiétude provient de l'intérêt des Etats-Unis pour ces fichiers. Avec une tendance à consulter les fichiers des autres et à protéger ses propres fichiers? La Ligue des Droits de l'Homme et diverses associations s'élèvent contre ces pratiques de '*fichage systématique*' et demandent le retrait total du projet. Des pétitions circulent. Mais la nouvelle carte d'identité reste programmée pour 2007. Le '**1984**' de George Orwell est certes en retard, mais pas si loin de nous !